

# VAR HABITAT – OPH DU VAR

**Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR**  
**Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9**

## EXTRAIT

7

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de  
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **7 MAI 2026**

**Objet de la délibération :**

**PRÊTS POUR LE  
FINANCEMENT D'UN  
LOGEMENT PSLA  
OPERATION « LA  
PETITE GARENNE » (EX  
CLOS PASCALE) A  
OLLIOULES 566-03**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR  
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :  
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

**Présents :** Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno BAIXE, Catherine  
BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE,  
Solange CHIECCHIO, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX,  
Josée MASSI, Jacques PEYROT

Carmen COINTREL, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI  
Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Christian BRIEL  
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE  
Serge PELLEGRIN, ayant donné pouvoir à Patrick EVEILLEAU  
Valérie RIALLAND, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI

**Absents et excusés :** Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH, Delphine GROSSO,  
Dominique LAIN, Marc LAURIOL.

**Représentants du CSE excusés :** Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

**Commissaire du gouvernement excusé :** Frédéric LOUBEYRE (DDTM du  
Var)

Monsieur le Président dit :  
Chers Collègues,

**Cette délibération annule et remplace la délibération n° 6 du 12 Février 2026**

Le Directeur Général de Var Habitat est invité à réaliser auprès de la Banque Postale un prêt PSLA de  
269 971,56 € pour le financement PSLA VEFA « Petite Garenne » (ex Clos Pascale) à Ollioules.

- Montant : 269 971,56 €
- Durée du prêt : 6 ans et 6 mois

La garantie du contrat de prêt est demandée auprès :

- du Conseil Départemental du Var à hauteur de 50%,
- de la Métropole Toulon Provence Méditerranée à hauteur de 50%.

**Période de mobilisation :**

- Période mobilisation : 18 mois du 20/05/26 au 15/11/27
- Taux : €STR + 1,43% l'an
- Base de calcul des intérêts : Exact/360
- Commission non-utilisation : 0,10 % l'an
- Périodicité échéances : mensuelle
- Amortissement : aucun

**Période d'amortissement :**

- Amortissement : 5 ans
  - Taux : Livret A postfixe + 1% l'an
  - Base de calcul des intérêts : 30/360
  - Profil d'amortissement : in Fine
  - Périodicité des échéances d'intérêt : trimestrielle
  - Déblocage : une ou plusieurs fois
- 
- Commission d'engagement : 0.20% du montant du prêt

Il est demandé au Conseil d'Administration d'autoriser le Directeur Général à la réalisation de ce prêt.

Le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité la réalisation de ce prêt.

Le Président

Thierry ALBERTINI